

Réunion du CEDIN du mardi 19 décembre 2017

Compte rendu

Présents : E. Belova, A. Ben Mansour, P. Bodeau-Livinec, C. Bories, A.-L. Chaumette, M. Cuq, F. de Berard, C. Deplagne, A. Diakite, M. Duclaux de l'Estaille, T. Dufour, J. Dupendant, M. Eudes, A. Foulatier, J. Gavriloff, L. Gomez-Echeverri, V. Grandaubert, S. Grosbon, N. Hajjami, A. Hermet, K. Hernandez Moraleo, F. Latty, R. Lucas, E. Marie, M. Masse, S. Millan, G. Nahize Moussodji, M. Nioche, A. Roux, B. Samson, A. Sylla, W. Warlet.

Excusés : B. Beauchesne, J. Bouloy, O. Danic, R. Edouard, F. Ferlan, L. Jandard, L. Lasnier, A. Miron, A. Pellet, J. Roux, M. Saillard, S. Stefano, J.-M. Thouvenin.

La réunion a débuté par un hommage au Professeur Patrick Daillier, décédé le lundi 11 décembre 2017. Le Professeur Franck Latty a remercié les membres du CEDIN pour leur générosité : presque 1000€ ont été récoltés. Une partie de cet argent a permis l'achat d'une couronne de fleurs blanches, le reste de la somme ayant été versé à l'Institut Curie. De plus, une lettre de condoléances au nom du CEDIN a été envoyée à Mme Daillier. Plusieurs membres du Centre ont été présents à la cérémonie de funérailles près de Rennes le vendredi 15 décembre 2017. A cette occasion, Mme Daillier a oralement exprimé des remerciements à l'égard du CEDIN.

Le Professeur Daillier a été enseignant à l'Université Paris Nanterre de 1992 à sa retraite en 2012. Il a été directeur du CEDIN de 2001 à 2008.

Une minute de silence a ensuite honoré la mémoire du Professeur Daillier.

I/ CEDIN

- **Membres du CEDIN**

Mme Lucyna Gomez Echeverri a pris ses fonctions de Secrétaire générale du CEDIN le 13 novembre 2017.

- **Nouveaux docteurs**

Trois soutenances de thèse ont eu lieu en décembre :

- Caroline Breton, « Le dommage dans l'arbitrage d'investissement », 5 décembre 2017, sous la direction du Prof. Jean-Marc Thouvenin.

- Maximilian Girod-Laine, « L'évolution de l'indépendance de la justice administrative interne des organisations internationales », 8 décembre 2017, sous la direction du Prof. Alain Pellet.
- Régis Edouard , « Les obligations internationales de l'Etat d'accueil d'un investissement étranger et leur sanction dans l'ordre juridique international », 12 décembre 2017, sous la direction des Prof. Patrick Daillier et Franck Latty.

- **Nouveaux doctorants**

Huit nouveaux doctorants ont rejoint le CEDIN :

- Robert Biewer, « Les accords de confirmation du Fonds monétaire international » (dir. Franck Latty).
- Sochea Chann, « Le principe de restitution en droit international » (dir. Pierre Bodeau-Livinec).
- Kattia Hernandez Morales, « L'arbitrage international au service de l'environnement » (dir. François-Xavier Train).
- Vitali Hiarlouski, « Le traité de la Charte de l'énergie » (dir. Franck Latty).
- Anthony Kapeta, « Réflexion sur l'émergence de l'obligation de protection extraterritoriale des droits de l'homme dans le contexte des activités des entreprises multinationales : regard analytique sur les points de contact nationaux de l'OCDE » (dir. Clémentine Bories).
- François Konga, « Encadrement juridique de l'action onusienne en République démocratique du Congo » (dir. Pierre Bodeau-Livinec).
- Alexandra Roux, « Les nouvelles formes de conflit armé » (dir. Mathias Forteau).
- Aurélie Storme, « La politique judiciaire des juridictions internationales permanentes » (dir. Pierre Bodeau-Livinec).

- **Nouveaux membres associés**

Trois personnes ont demandé à devenir membres associés au CEDIN :

- Víctor Luis Gutiérrez Castillo, professeur à l'Université de Jaén (Espagne), directeur du département de droit public et européen (présent à la précédente réunion du CEDIN).
- Marie Cuq, docteure en droit public de l'Université Paris Nanterre (thèse sur « L'alimentation en droit international », dir. Mathias Forteau) et ATER à la Faculté des Affaires internationales du Havre.
- Elena Belova, doctorante (contrat doctoral) à l'Université Lille 2 (thèse sur le « Pouvoir de régulation économique de l'Etat et contentieux international des droits de l'homme », dir. Eva Bernard et Mathias Forteau).

Ces candidatures ont été acceptées par l'Assemblée du CEDIN à l'unanimité.

Les personnes sont invitées à participer à toutes les activités du CEDIN.

- **Stagiaire**

Le CEDIN a été contacté par Mme Claire Cordier, étudiante en Master 2 Carrières juridiques internationales à l'Université Grenoble Alpes pour effectuer un stage en son sein. Ce stage

(non rémunéré) serait de deux mois (entre avril et septembre 2018), avec une convention de stage initiée par l'Université Grenoble Alpes.

L'Assemblée du CEDIN considère que cette expérience pourrait être intéressante pour le centre. Les missions de la stagiaire seront spécifiées ultérieurement mais il s'agirait de tâches essentiellement administratives, parmi lesquelles : catalogage des thèses, réalisation d'index, secrétariat de publication, site web, aide à l'organisation de colloques...

- **Accueil au CEDIN de M. Ali Alhamdan dans le cadre du programme PAUSE**

M. Ali Alhamdan est un réfugié syrien qui a contacté le Prof. Franck Latty pour trouver un soutien dans le cadre du programme PAUSE, qui permet d'accueillir des personnes en situation d'urgence, en particulier des réfugiés, et de leur donner la possibilité d'exercer leur activité d'enseignant-chercheur.

Ali Alhamdan était enseignant à Damas, il a fait sa thèse à Montpellier au début des années 2000 (sur les normes de l'Organisation internationale du travail).

Le CEDIN a monté son dossier (avec l'aide de l'UFR) pour qu'il y soit accueilli dans le cadre d'un cofinancement du Collège de France et de l'Université. La réponse a été favorable.

M. Alhamdan viendra pour six mois (à partir de fin janvier/début février).

Parmi les activités auxquelles il pourrait participer sont envisagés : implication dans le projet sur les Camps ou dans d'autres projets de recherche, conférences (par ex. sur son expérience en tant que réfugié syrien, sur les défis juridiques auxquels il a été confronté, sur son sujet de thèse...), voire interventions ponctuelles dans le cadre d'enseignements (p. ex. en droit international humanitaire)... Le Prof. Latty a invité les membres du CEDIN à faire d'autres propositions et à les lui envoyer par courriel.

- **Suite de l'initiative pour une meilleure intégration de tous les doctorants au sein du CEDIN**

Une journée d'intégration a été prévue pour fin janvier / début février 2018. Une demi-journée sur « la Catalogne » ou sur « la sécession » (plus généralement) est ensuite prévue avant la fin du deuxième semestre (le sujet sera davantage précisé ultérieurement). Pour cela, tous les volontaires parmi les doctorants pour l'organisation de cette manifestation sont les bienvenus. Pierre Bodeau-Livinec a lancé l'idée d'y associer l'AEDIN.

- **Rapport d'activité 2017**

Afin de terminer le rapport d'activité, il a été demandé aux membres du CEDIN d'envoyer au plus tôt la liste de leurs interventions médiatiques, de leurs nouvelles fonctions (notamment externes) et de leurs publications individuelles de 2017. Par ex. Anne-Laure Chaumette a très récemment donné un interview à Arte sur la compétence de la CPI pour les crimes du Yémen (diffusée le 13 décembre 2017) et Pierre Bodeau-Livinec a été interviewé sur France Culture et Radio Orient.

L'objectif est que le rapport 2017 sorte tout au début de 2018.

- **Budget 2018**

Dans le cadre du budget 2018 de la Recherche, une baisse de 6 % a été votée par l'Université Paris Nanterre. Toutes les lignes du budget Recherche ont été concernées (DRED, UR, ED, MAE, BDIC, ILF). L'Université a ainsi réduit le budget du CEDIN, comme celui de toutes

les autres unités de recherche. Ce budget devrait tourner autour de 20 000€. Il serait reparti, vu l'agenda du CEDIN pour 2018, de la façon suivante : Colloques et autres manifestations (y compris la demi-journée pour les doctorants) : 12 000 € ; Publications : 3 500 € ; Fonctionnement, bibliothèque, divers: 4 500 € (le CEDIN ne pourra donc pas acheter autant d'ouvrages qu'en 2017).

- **Evaluation du CEDIN par le HCERES**

Le 22 janvier 2018 la liste des entités à évaluer sera validée. Le 3 avril 2018, il faudra retourner la version 1 du dossier d'évaluation du CEDIN à la DRED. La version finale sera validée le 18 juin 2018. La visite sur place aura lieu probablement en février 2019.

Dans ce contexte, et ce dans un premier temps, il sera important de fournir rapidement toutes les publications entre 2013 et juin 2018, en indiquant en gras les 20 % des publications les plus importantes. Les membres du CEDIN seront prochainement sollicités en ce sens.

Il faudra en tout cas faire le bilan des cinq dernières années et le projet sur les cinq prochaines années. Les membres du CEDIN seront consultés sur ces questions.

- **Communication du CEDIN (site internet ; réseaux sociaux : compte LinkedIn, page Facebook, compte Twitter)**

Les membres du CEDIN ont été favorables à la création, pour le CEDIN, des pages ou comptes LinkedIn, Facebook et Twitter afin de donner plus de visibilité à la recherche scientifique du Centre.

Une page LinkedIn existe déjà mais elle est sous l'ancien nom de l'Université et elle n'est pas alimentée. De plus, on ne sait pas qui est son administrateur. La personne qui l'administre (qui accepte des demandes d'affiliation, sans aller plus loin) est priée de se manifester en vue de la suppression de l'ancienne page et de la création d'une nouvelle, mieux actualisée.

Dans un premier temps, lesdites pages seront « simplement » alimentées par la Secrétaire générale : annonces des colloques, des publications (même individuelles)... Dans l'avenir, on pourra réfléchir à donner des accès à deux ou trois doctorants bénévoles pour plus de visibilité (forums...) car l'alimentation des pages au quotidien est un travail demandant beaucoup d'investissement.

Puisque la communication engagera le Centre, il faudra rester très neutre (publier des choses sur les questions juridiques internationales...), bien filtrer des informations...

Il faudra que les membres du CEDIN pensent à envoyer régulièrement les informations à la Secrétaire générale.

Le CEDIN a par ailleurs un site web qui sera restructuré dans les mois à venir.

- **Bibliothèque du CEDIN**

Le CEDIN a récemment commandé 44 livres, dont 25 en français et 19 en anglais. Une bonne partie de ces livres se trouve déjà à la bibliothèque, les autres vont arriver petit à petit.

Il a été demandé aux lecteurs d'utiliser avec soin les ouvrages, de ne rien souligner dedans et de rendre les livres empruntés dans les délais, sans oublier de signaler tout emprunt dans le cahier prévu à cet effet.

M. Benjamin Samson (avec Edgardo Sobenes Obregon) a publié un livre *Nicaragua Before the International Court of Justice* dont il a eu la gentillesse d'offrir un exemplaire au CEDIN.

- **Campus Condorcet**

La réponse du CEDIN a été transmise à la Présidence mais il n'y a pas encore eu de retour. Cela dit, le PV du Conseil d'UFR du mardi 14 novembre 2017 indique que « le CEDIN y aura des locaux tout en gardant sa place à Nanterre ».

- **Photographie de l'équipe du CEDIN**

Même si tous les membres du CEDIN n'ont pas pu assister à la réunion, une nouvelle photographie a été prise pour intégrer les nouveaux membres.



II/ Bilan des dernières manifestations

- **22 novembre 2017 : Projet ComUE CEDIN/Forces du droit *Les Camps et le droit* (ComUE) - Conférence de Daniela Raiman sur le thème : « La politique du Haut Commissariat aux réfugiés à l'égard des Camps », Université Paris Nanterre**

Anne-Laure Chaumette a dit que cette conférence était passionnante, qu'il y avait beaucoup de monde et qu'il y avait pour la première fois un acteur de terrain qui a su expliquer les qualifications particulières du camp par le HCR.

La dernière conférence est prévue début février ; Marie-Clotilde Runavot y interviendra sur la gestion interne des camps.

Les actes seront publiés fin 2018, à la collection de l'Institut Varenne.

Le Prof. Latty a ajouté que, peut-être, il faudrait y intégrer M. Ali Alhamdan qui pourrait apporter un bon témoignage.

- **23-24 novembre 2017 : Colloque de la CEDECE « L'Union européenne et les migrations »**

Le colloque a été organisé par Myriam Benlolo-Carabot, en collaboration avec le CEDIN, le CEJEC et le CREDOF. Régis Chemain y est intervenu. D'après les témoignages, le colloque a été un succès.

III/ Prochaines manifestations

- **Entretiens de droit international privé**

François de Bérard a prévu le prochain entretien sur l'arbitrage, au début de février 2018. Les intervenants seront les suivants : François-Xavier Train et Alma Forgo d'Airbus.

Il a aussi ajouté qu'il voudrait insérer dans sa programmation des sujets qui pourraient intéresser les publicistes. Dans ce sens, Sophie Grosbon a proposé un entretien sur les entreprises et les droits de l'homme.

- **Colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale, dialogues entre internationalistes et pénalistes » (A.-L. Chaumette, R. Parizot) et demi-journée d'études des anciens du DU Organisations et juridictions pénales internationales (M. Eudes)**

Il s'agira d'une double manifestation parallèle : le 8 juin il y aura le colloque, co-organisé par le CEDIN et le CDPC ; la veille, le DU Organisations et juridictions pénales internationales proposera à l'initiative de Marine Eudes une manifestation faisant intervenir d'anciens étudiants du diplôme (dont des doctorants du CEDIN) sur la même thématique. Les deux meilleures contributions à cette demi-journée feront partie de l'ouvrage final.

Puisque certains intervenants potentiels se sont désistés, Anne-Laure Chaumette a lancé un appel pour trouver des personnes intéressées, en droit international, par les cyber-crimes et la responsabilité des Etats. Clémentine Bories s'est montrée intéressée par le premier sujet.

La question des conclusions était aussi en discussion : maintenir des conclusions à une voix (ce qui serait très difficile), ou prévoir des conclusions en duo, par un internationaliste et un pénaliste, ou ne pas prévoir de conclusions. L'idée de confier les conclusions à des professionnels a été suggérée par Sophie Grosbon.

- **Colloque « L'administration des juridictions internationales »**

Pierre Bodeau-Livinec a prévu le colloque pour fin 2018.

- **Colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international »**

Ce colloque sera organisé dans le cadre du cycle « Le droit international et les médias » par M. Forteau et F. Latty.

IV/ Projets de recherche

- **Proposition de colloque sur les 10 ans de la déclaration d'indépendance du Kosovo, en collaboration avec l'Ambassade du Kosovo et l'Université de Pristina (F. Latty, A.-L. Chaumette)**

Kosovo va fêter les 10 ans de sa déclaration d'indépendance. A cette occasion, l'idée d'une manifestation à l'Ambassade du Kosovo à Paris a été lancée à laquelle le CEDIN pourrait être associé. Franck Latty a reçu un courrier de l'Université de Pristina à ce propos. L'Ambassadeur de Kosovo n'a pas encore réagi. D'après F. Latty, même si la proposition paraît intéressante, il ne faut pas que ce soit une manifestation de propagande mais une manifestation scientifique, sur les aspects qui intéressent le droit international.

Clémentine Bories a ajouté que la même université était en train de se rapprocher de Nanterre, dans le cadre d'ERASMUS + et de l'université d'été.

- **« Les camps et le droit » (ComUE) – suites et fin**

Voir précédemment.

- **Projet ComUE « Les archives et le droit international » (P. Bodeau-Livinec)**

A la suite de l'appel à projets annuel de la ComUE, Pierre Bodeau-Livinec a déposé le projet « Archives et droit international » (associant l'Université Paris 8 et les Archives nationales). La réponse est attendue pour janvier 2018. Il y a eu 52 propositions pour une dizaine de financements.

- **Projet ComUE « Les biens communs » (C. Bories, S. Boussard, A. Danis-Fatôme)**

Un autre projet a été déposé en réponse à l'appel de la ComUE, sur le thème : « Les biens communs. Un outil juridique à aiguiser » (en partenariat avec l'Université Paris 8 et le Quai Branly et des universités étrangères : IMT di alti studi di Lucca, Italie ; Gujarat national law university, Inde ; Inner Mongolia Agricultural University, Inde ; Mongolian University of Life Sciences, Mongolie). Ce projet de trois ans cherchera les innovations à proposer en droit français, européen et international sur la base de la notion de bien commun en prenant appui, notamment, sur le droit comparé. Il comptera trois volets : culture, nature, internet.

- **Financement des projets de recherche (projets européens, autres : ANR)**

Etant donné la coupure des budgets des unités de recherche, il faudra trouver des financements supplémentaires : ANR, projets européens... Lucyna Gomez Echeverri est une spécialiste des projets européens. Elle se rapprochera individuellement des enseignants-chercheurs pour leur expliquer tous les types des appels à projets (individuels et collectifs). Le CEDIN décidera collectivement des projets qu'il conviendra de monter dans ce cadre.

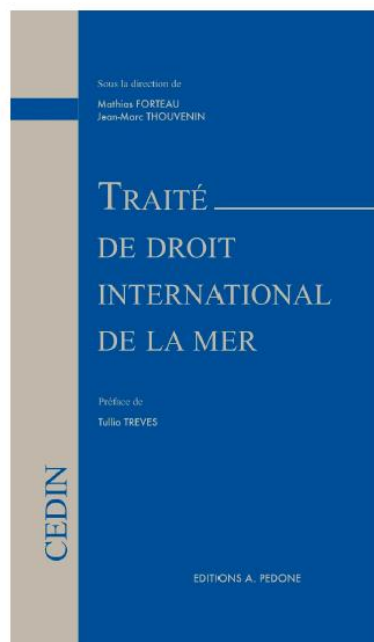
V/ Publications

- **Traité de droit international de la mer**

Le *Traité de droit international de la mer* des Professeurs Mathias Forteau et Jean-Marc Thouvenin vient de paraître (un exemplaire se trouve déjà à la bibliothèque).

Plusieurs manifestations sont prévues en 2018 pour marquer l'événement. Un cocktail a eu lieu aux Editions Pedone.

Franck Latty a remercié tous ceux qui ont participé à l'ouvrage et en premier lieu les deux directeurs.



- **Ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités**

Il s'agira d'un manuel (de 600-700 pages), plus maniable et plus facile à réviser qu'un « traité ». Son plan a été diffusé aux membres du CEDIN à la suite d'une réunion tenue le 11 décembre. Victor Grandaubert, qui est particulièrement intéressé au vu de son sujet de thèse, a accepté de devenir secrétaire de rédaction de cet ouvrage.

Une liste provisoire des personnes ayant manifesté un intérêt pour participer à l'ouvrage a déjà été établie. D'autres personnes intéressées peuvent encore se manifester rapidement en indiquant la partie et la thématique qui les intéressent. Il y aura 5-7 contributeurs par partie. Des études de cas pour illustrer chaque partie (de 5-8 pages) seront incluses dans l'ouvrage. Les contributions des auteurs y seront entièrement identifiées et reconnues.

Une autre réunion aura lieu en mai/juin. La remise des contributions est prévue pour septembre (pour une relecture croisée ensuite).

- **Actes des colloques « Les villes et le droit international »**

Les Actes du colloque devraient sortir prochainement.

- **Actes du colloque « Religion et droit international »**

La remise des textes est prévue pour le 31 décembre 2017 (au plus tard).

- **Actes du colloque sur l'anniversaire des Pactes de 1966**

Les Actes du colloque devraient apparaître prochainement.

- **Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées »**

Les Actes du colloque devraient sortir prochainement.

- **Actes du colloque des masters 2 (Nanterre, Paris 1, Paris 2) « La protection des investissements étrangers : vers une réaffirmation de l'Etat ? »**

La parution de ces actes est prévue pour le 1^{er} semestre 2018.

VI/ Partenariats du CEDIN

- **Partenariat CEDIN/OCDE : *International Organisations Partnership for Effective International Rule-Making***

Pierre Bodeau-Livinec et Jeanne Dupendant ont assisté en novembre à une réunion concernant le partenariat CEDIN/OCDE. On demande aux universitaires d'y participer et de collecter des données mais il n'est pas prévu que ces universitaires aient accès à ces données, sûrement pour des questions de confidentialité. Il conviendra d'évaluer l'intérêt du CEDIN de rester impliqué dans ce projet qui demeure néanmoins en soi intéressant.

- **Partenariat CEDIN/Organisation internationale pour le développement : *Investment Support Programme for the Least Developed Countries (ISP/LDCs)***

Mathias Forteau est en contact avec le représentant de l'Organisation internationale pour le développement qui met en place un système de conseil pour les acteurs du droit des investissements des pays en développement, qui n'ont pas forcément d'expertise lorsqu'elles signent des contrats d'investissement ou lorsqu'elles ont accès au contentieux. Le CEDIN a été sollicité pour fournir une expertise directement ou pour indiquer les personnes qui pourraient fournir cette expertise.

Un questionnaire a été approuvé par les membres du Conseil du CEDIN. Le CEDIN s'y dit prêt à fournir de l'aide (environ 40 jours par an), sans que cela l'engage de manière contraignante.

Ce partenariat a été approuvé par les membres du CEDIN.

- **Projets de l'ONG Terrawatt Initiative relatifs à l'Alliance solaire internationale**

Pierre Bodeau-Livinec a été contacté pour un projet qui vise à développer les investissements en énergie solaire dans les pays en développement. Ce projet concerne notamment les aspects juridiques (différentes législations applicables en vue d'une harmonisation ; développement

d'un mécanisme de règlement des différends susceptible de rassurer les investisseurs). Beaucoup de gens travaillent sur cette question, notamment les ONG, et ils sont appuyés par de gros partenaires privés. Ils veulent pousser à l'adoption du protocole.

L'idée est la création prochaine d'un groupe de travail pour commencer à réfléchir sur cette question. Les membres du CEDIN pourraient participer à cette réflexion. Le CEDIN pourrait demander une contrepartie sous forme de stages pour les doctorants ou de débouchés professionnels. Si les enseignants-chercheurs, les doctorants, les post-doctorants sont intéressés, ils sont invités à se manifester.

VII/ Divers – informations

• Initiatives en mémoire de Patrick Daillier

Le CEDIN voudrait honorer la mémoire de son ancien directeur. Plusieurs options ont été discutées :

- rebaptiser la salle 139 (en lien avec l'UFR) : Bibliothèque Patrick-Daillier (ou un amphithéâtre) ;
- organiser une demi-journée d'étude des doctorants, avec les enseignants-chercheurs, sur l'œuvre doctrinale de Patrick Daillier ;
- appeler les cours d'été « Cours Patrick Daillier de Droit international » (surtout s'ils allient les droits international et européen).

La question reste très ouverte ; elle sera discutée lors de la prochaine réunion.

• Projet d'Ecole d'été de droit international de Nanterre / *Nanterre International Law Summer School*

Le projet a été approuvé par le Conseil de l'UFR du 14 novembre 2017 (avec le soutien actif de Jean-Marc Thouvenin), avec les observations suivantes :

- baisse des droits d'inscription pour les étudiants à 400 € (au lieu de 600 €) et augmentation de ces droits pour les professionnels de 1200 à 1400 €
- gestion du projet par le service de la formation continue, en la personne de Mme Armoudon
- utilisation possible du nouveau bâtiment dédié à la formation continue
- rapprochement rapide du Service de la Communication ainsi que du Barreau de Nanterre et du CRFPA
- lancement de l'école dès 2018
- prise par l'Université de 15% du budget (le pourcentage augmente en 2018), auxquels s'ajoutent 5% si des cartes d'étudiant sont fournies aux participants
- la plaquette et le budget de la formation sont à préparer

Le programme est en cours d'élaboration.

• Ecole doctorale, FIND

Le président de l'Université a lancé un projet de fusion des Ecoles doctorales, qui suscite de très nombreuses oppositions (y compris de toutes les Ecoles doctorales de l'Université Paris Nanterre). Les membres du CEDIN se sont à leur tour prononcés contre ce projet qui mettrait en place une structure bureaucratique éloignée des doctorants et des enseignants-chercheurs.

Franck Latty regrette par ailleurs qu'aucun doctorant du CEDIN ne fasse partie des représentants des doctorants au sein du Conseil de l'Ecole doctorale et rappelle aux doctorants qu'il est important de s'impliquer dans les structures délibérantes de l'Université qui leur sont ouvertes.

- **Semaine Doctorale Intensive À Sciences Po du 18 au 23 juin 2018**

Initiée en 2011 et poursuivie dès lors avec succès, la Semaine Doctorale Intensive est une initiative co-organisée par l'École de droit de Sciences Po et l'École doctorale Droit et Science Politique de l'Université Paris Nanterre. A cet événement s'associent les écoles doctorales des facultés de droit de *Turin*, de *Pérouse*, de *Los Andes*, de *Kent*, les départements de droit de *London School of Economics*, de *School of Oriental and African Studies* ainsi que le *Centre Perelman de philosophie du droit*. La semaine est rythmée par des conférences, ateliers, groupes de lecture, présentations, panels et discussions informelles, en tête à tête ou en petits groupes. Les thèmes abordés touchent diverses branches du droit, mais sont toujours envisagés sous un aspect suffisamment général pour intéresser les doctorants dont les recherches portent sur d'autres domaines. Les doctorants sont invités à présenter leur recherche. Ils pourront en outre exposer les questions auxquelles ils sont confrontés, les problèmes de méthode qu'ils rencontrent, les arguments qu'ils comptent mobiliser dans leurs travaux et bénéficier des avis des professeurs et des autres doctorants présents.

Franck Latty incite les doctorants du CEDIN à prendre part à cette manifestation.

- **FIND**

L'activité de la fédération des centres de recherche en droit demeure assez réduite. Néanmoins, une demi-journée interdisciplinaire, de nouveau sur la sanction (« Les sanctions : terrain transdisciplinaire »), est prévue le mercredi 20 juin de 13h à 16h30. Elle abordera les transferts qui s'opèrent d'un champ disciplinaire à l'autre : la contamination de la sanction pénale dans le champ civil, les articulations entre les différents ordres juridiques, la possibilité de sanctions en cascade...

- **Concours de procès simulé**

Une équipe d'étudiants de master 1 participe au concours Jessup. Elle est encadrée par Amir Mortashedi et Daniel Müller, que Franck Latty remercie pour leur dévouement.

Aucune équipe de Nanterre ne participe cette année au Concours Rousseau, qui a lieu pendant les examens de Master 1.

Des doctorants suggèrent que la participation aux concours de procès simulé soit intégrée à la maquette du master 2 Droits des relations internationales et de l'UE ou au Collège international de droit.

- **Divers**

Sophie Grosbon propose aux doctorants du CEDIN d'être rédacteurs occasionnels des Lettres d'actualité « Droit et liberté », pôle droit international, en participant aux chroniques sur les communications individuelles des comités onusiens. Les intéressés sont appelés à contacter Sophie Grosbon.

La réunion s'est conclue par un cocktail de fin d'année.